

Prévention des risques professionnels

Fiche solution 10 : **Risque lié aux VIBRATIONS**

C'est un risque de lésions ostéoarticulaires, neurologiques ou vasculaires consécutif à l'utilisation d'outils pneumatiques ou à la conduite de véhicules ou d'engins.

Exemples

>Risques

- Outils pneumatiques à mains (marteau pneumatique, tape tape, burineur, clés à choc...)
- Conduite de véhicules (poids lourds, transports de salariés) ou d'engins conchylicoles (tracteurs)
- Conduite de chariots élévateurs



> Mesures de prévention

- ⇒ Modifier le mode opératoire
- ⇒ Informer les salariés des risques
- ⇒ Atténuer les vibrations :
 - o outils antivibratoires
 - o sièges et/ou cabines suspendues
- ⇒ Réduire la durée d'exposition au risque (réorganisation, pauses...)

